

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 02432

Numéro SIREN : 429 355 639

Nom ou dénomination : A.M.C.M. 33

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2021 sous le numéro de dépôt 10876

AMCM 33
SARL au capital de 8 000 euros
2 Place Carros
33640 ARBANATS
RCS BORDEAUX 429 355 639

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
AMCM 33
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

GB

Guillaume BERTRAND
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel de Bordeaux
36, rue des bahutiers - 33000 BORDEAUX
SIRET : 51926567200021 – APE : 6920Z

Guillaume BERTRAND

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes
Auprès la Cour d'Appel de Bordeaux

SARL AMCM 33

2 Place Carros

33640 ARBANATS

Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 3 août 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- L'activité de votre société, qui a pour objet :
 - o Montage de charpentes métalliques, couverture et bardage, isolation, démontage de bâtiments métalliques, pose d'accessoires du bâtiment et activité connexes ;a été immatriculée au RCS de Libourne le 7 février 2000, avec pour commencement d'activité le 1^{er} janvier 2000 ;
- Le projet de statuts communiqué ne prévoit pas de modifier l'objet social ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, non approuvés à ce jour, présentent un résultat net de 163 € contre 119 287 € au titre de l'exercice précédent ;



Guillaume BERTRAND

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel de Bordeaux
36, rue des bahutiers - 33000 BORDEAUX
SIRET : 51926567200021 - APE : 6920Z

- La société présente des capitaux propres d'un montant de 436 648 € au 31 décembre 2020 ;
- La structure financière est équilibrée.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation n'appelle pas de notre part d'observations particulières.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital.

Fait à Bordeaux,
Le 25 février 2021

Guillaume BERTRAND
Commissaire aux comptes
et à la transformation

